Vivre dans une plantation

Documents

Après un périple de plusieurs semaines, la *Marie-Caroline* jette l'ancre au Cap-Français (actuellement Cap-haïtien). Isa, l'héroïne, découvre alors les conditions des esclaves dans les plantations américaines de canne à sucre.
Le Bois d'ébène, tome 5, p. 39

4 Esclaves en fuite installés dans la montagne, sur l'île Bourbon

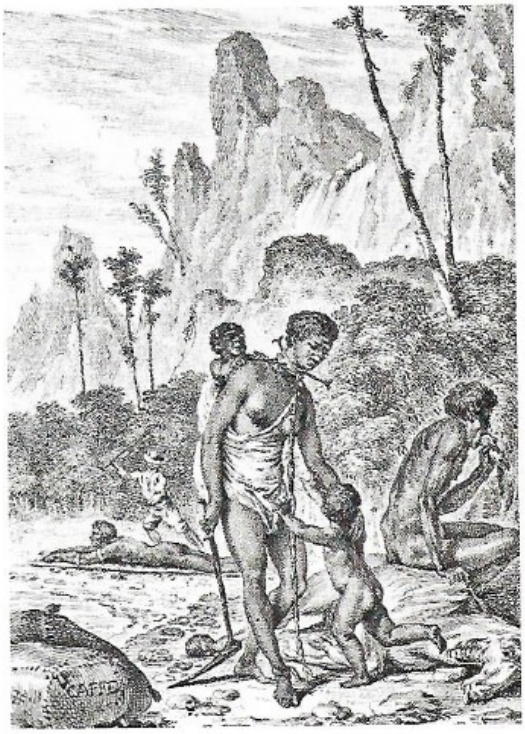

« Ce qui sert à vos plaisirs est mouillé de nos larmes », illustration du *Voyage à l'Isle de France* de Bernardin de Saint-Pierre, gravure de Francois Denis Née d'après Jean Michel Moreau le Jeune, 1773, BNF, Paris.

Vivre dans une plantation

Documents

1 La plantation : une organisation rigoureuse pour produire

2 Un riche planteur

Peinture de Nicolas Largillière, *Portrait du planteur*, XVIII[e] siècle, 126 x 100 cm. Musée d'Aquitaine, Bordeaux.

3 La violence subie par les esclaves

Gouache sur papier de S. de Beauvernet, habitation de Février de Saint-Mémin à Saint-Domingue, fin XVIII[e] siècle.

Vivre dans une plantation

Documents

1 Plantation de coton aux États-Unis

Machine servant à séparer la fibre de la graine du coton inventée par Eli Whitney, utilisée ici par des esclaves, 1793, gravure d'après un dessin de William L. Sheppard, XIXe siècle.
Le coton est une nouvelle culture de plantation à la fin du XVIIIe siècle aux États-Unis. Elle exploite des esclaves comme la culture de la canne à sucre ou du tabac.

5 Une propriété regroupant des centaines d'esclaves

Le testament de Mme Desbasssyns se poursuit par la liste des esclaves, considérés comme des biens en propriété. Les esclaves se répartissent en créoles nés sur l'île, en « cafres » – nés en Afrique ou à Madagascar –, en « noirs de pioche » chargés des travaux agricoles, et dirigés par les « commandeurs ».

À la dite propriété de Saint-Gilles sont attachés :

1) 295 esclaves désignés par leurs noms, castes, âges et professions, à savoir :

Dominique, créole, âgé de 33 ans, commandeur, et sa femme Augustine, créole, âgée de 32 ans, avec leurs six enfants, […] estimés ensemble 14 500 francs ;

[…] Gustave, cuisinier, sa femme Félicie, domestique, et leurs trois enfants, […], estimés ensemble 8 500 francs ;

Philogène, créole, âgé de 26 ans, noir de pioche, estimé 1 750 francs ;

Célestin, enfant de Sidonie, créole, noir de pioche, infirme, estimé 1 000 francs ;

Aimée, malgache, pioche, et son enfant, estimés ensemble 2 250 francs ;

[…] Pompée, cafre, 57 ans, gardien, et Chonette, créole, 60 ans, infirme, estimés 1 500 francs […]

2) 16 mulets, avec charrettes et harnais, estimés ensemble 12 500 francs.

3) 39 bœufs de charroi, tant du pays que de Madagascar, avec leurs charrettes, estimés ensemble 7 500 francs.

Extraits du testament de Mme Desbassyns, archives départementales de La Réunion.

Vivre dans une plantation

Documents

4 Le prix du sucre : la sueur et le sang des esclaves

« C'est en 1789 que de Kingston en Jamaïque, on écrivait : "Outre les coups de fouet par lesquels on déchire les Nègres, on les musèle pour les empêcher de sucer une de ces cannes à sucre arrosées de leur sueur, et l'instrument de fer avec lequel on leur comprime la bouche, empêche encore d'entendre leurs cris lorsqu'on les fouette". [...] Wimphen [...] déclare qu'à Saint-Domingue les coups de fouet et les gémissements remplaçaient le chant du coq. [...] Robin reproche [...] aux femmes créoles[1] de renchérir sur les hommes en cruauté. Les Nègres condamnés au fouet sont attachés face contre terre, entre quatre piquets. Elles voient sans émotion le sang ruisseler, et les longues lanières de peau se lever sur le corps de ces malheureux. »

Abbé Grégoire, *De la littérature des nègres*, 1808.

1. Une personne née aux Antilles. Ici, le terme désigne les femmes blanches ou métisses.

2 Le quotidien des esclaves

Une centaine d'hommes et de femmes d'âges différents sont tous occupés à creuser des fossés sur un champ de canne. La majorité d'entre eux sont nus ou encore couverts de lambeaux. Un soleil de plomb est au-dessus de leur tête. Leurs membres tombent sous la chaleur, fatigués par le poids de leurs outils et la résistance du sol [...]. La sueur coule sur leur corps.

Un silence de cimetière règne. Le manager[1] assiste à la scène d'un œil impitoyable, avec une patrouille de plusieurs hommes armés qui donnent des coups de picotement[2] à tous ceux qui, tombés de fatigue, s'aventurent à prendre du repos, hommes, femmes, jeunes ou vieux, sans distinction.

D'après Bernard Moitt,
Les Femmes et l'esclavage dans les Antilles françaises, 1635-1848, 2001.

1. Homme qui dirige le travail. 2. Fouet.

3 La transformation de la canne en sucre et en rhum

La récolte s'effectue [...] de juillet à décembre à la Réunion, période la plus sèche, où la teneur en sucre de la canne est élevée. Celle-ci est coupée au coutelas par les hommes du grand atelier. Les femmes rassemblent les cannes en gerbes et les broient après leur transport au moulin. Cette opération est particulièrement dangereuse et plus d'un esclave y perd un de ses membres. Le liquide sucré ainsi obtenu est appelé le vesou, il est chauffé et transformé en sucre dans la sucrerie ou en rhum dans la « guildiverie ». Dans la sucrerie, ce sont les esclaves du grand atelier qui écument les chaudières, alimentent les fourneaux en bagasses[1] et mettent le sirop en barrique.

1. Déchets de canne après broyage : ils servent de combustible.

Frédéric Régent, Gilda Gonfier et Bruno Maillard,
Libres et sans fers, paroles d'esclaves français, Fayard, 2015.

4 Lorsque les esclaves s'enfuient : le marronnage

Des primes furent accordées aux chasseurs d'esclaves en fuite : « Il leur sera délivré par la Compagnie, aux frais de la commune, sur le pied du tarif, autant de noirs et négresses qu'ils en tueront dans les bois dont, suivant l'usage, ils seront tenus de porter la main gauche. »

Vivre dans une plantation

Documents

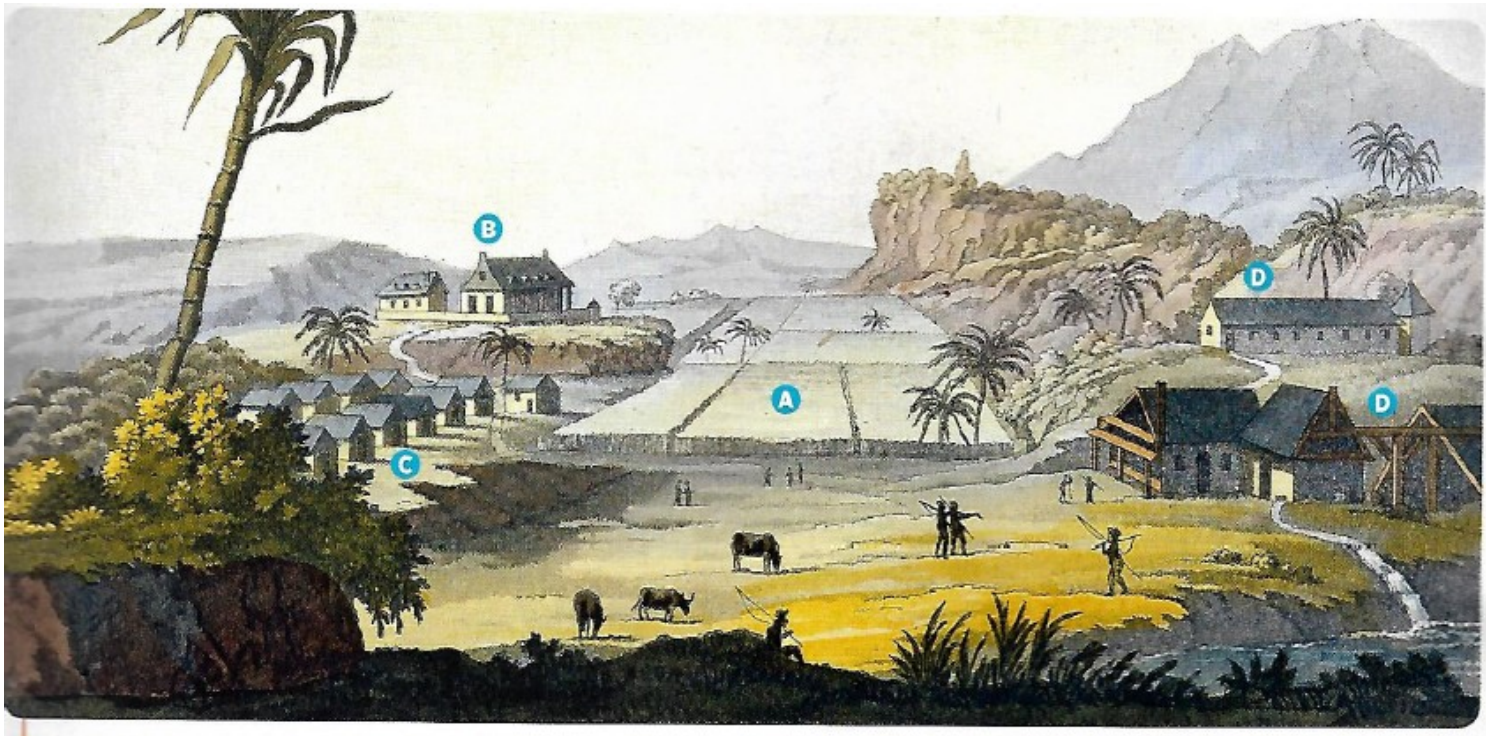

1 Une plantation modèle aux Antilles

*Gravure extraite de l'*Encyclopédie *dirigée par Diderot et d'Alembert, 1751-1772.*

A. champs de canne à sucre **B.** maison du maître **C.** logement des esclaves (« case à nègres ») **D.** bâtiments d'exploitation (moulin, sucrerie, etc.)

3 Les châtiments corporels légalisés

Punition d'esclaves, *estampe d'après William Blake. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle.*

Le Code noir de 1685 est dû à Colbert, le principal ministre de Louis XIV. Il énonce des règles concernant la vie des esclaves dans les colonies françaises. Il indique, dans l'article 42, que « les maîtres pourront, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes ». L'esclave de droite est ici condamnée à porter sur sa tête une lourde charge de métal.

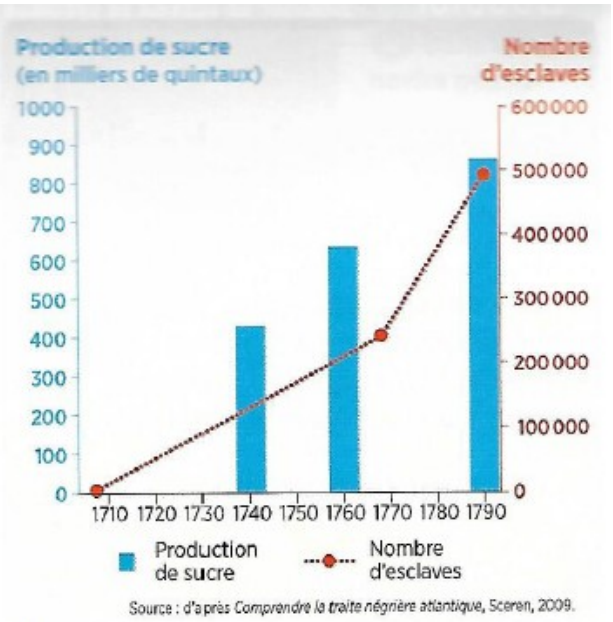

Source : d'après *Comprendre la traite négrière atlantique*, Sceren, 2009.

4 Sucre et esclaves à Saint-Domingue

Vivre dans une plantation

Documents

1 Saladier aux esclaves

Faïence de Nevers, 1785. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle.

Texte au bas du saladier : « Vive le beau travail des îles de l'Amérique, 1785 ».

2 Le travail des esclaves

« Il n'y a pas de travail plus rude que celui d'une plantation de canne à sucre. Les esclaves qui y travaillent le font dix-huit heures par jour. On fait lever les nègres environ une demi-heure avant le jour, c'est-à-dire sur les cinq heures du matin. Certains travaillent dans les champs de canne à sucre, d'autres au moulin de la sucrerie. »

D'après Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Îles de l'Amérique*, 1722.

2 Conditions de travail et de vie des esclaves

« Les travaux des esclaves sont très pénibles. Ceux qui vont au jardin[1], c'est-à-dire qui cultivent la plantation, sont réveillés avant l'aurore par le claquement de fouet du Commandeur chargé d'inspecter leur conduite et de punir leur négligence. À midi, on leur accorde deux heures, non pour prendre un repos si nécessaire quand on a labouré sept heures, mais pour aller préparer leur repas. À deux heures précises, le Commandeur rappelle au jardin ; le travail dure jusqu'à la nuit pour ceux qui ne sont point obligés de veiller au moulin [...]. Le travail de ceux qui sont aux moulins et aux chaudières est extrêmement pénible [...]. Ils y veillent une partie de la nuit. Outre le travail au jardin, les esclaves vont deux fois par jour recueillir de l'herbe pour le bétail des moulins, à une grande distance de la plantation. »

Benjamin-Sigismond Frossard, *La cause des esclaves nègres*, 1788.

1. Les champs.

11 Des esclaves soumis à leur maître

Article 38 – L'esclave fugitif, qui aura été en fuite pendant au moins un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule. Et s'il récidive une autre fois à compter pareillement du jour de la dénonciation, aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule. Et la troisième, il sera puni de mort [...].

Article 44 – Déclarons les esclaves être des meubles, et comme tels entrer dans la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers.

Le Code noir ou Recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres d'Amérique, 1685.

12 La population d'hommes noirs américains à la fin du XVIIIe siècle

Région/Colonie	Esclaves	Hommes libres de couleur
Caraïbes	1 122 000	212 000
Brésil	100 000	399 000
États-Unis	575 000	32 000
Amérique espagnole continentale	271 000	650 000
Total	**2 068 000**	**1 293 000**

Vivre dans une plantation

Documents

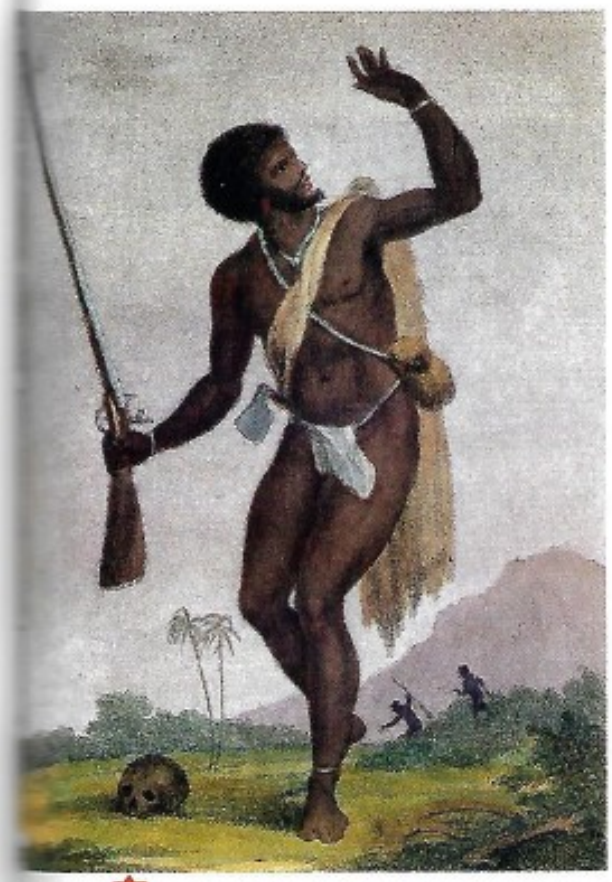

3 Marronnage et révolte d'esclaves

Esclave en fuite de la colonie néerlandaise du Surinam dans les années 1770.

Gravure de Bartolozzi, 1794.

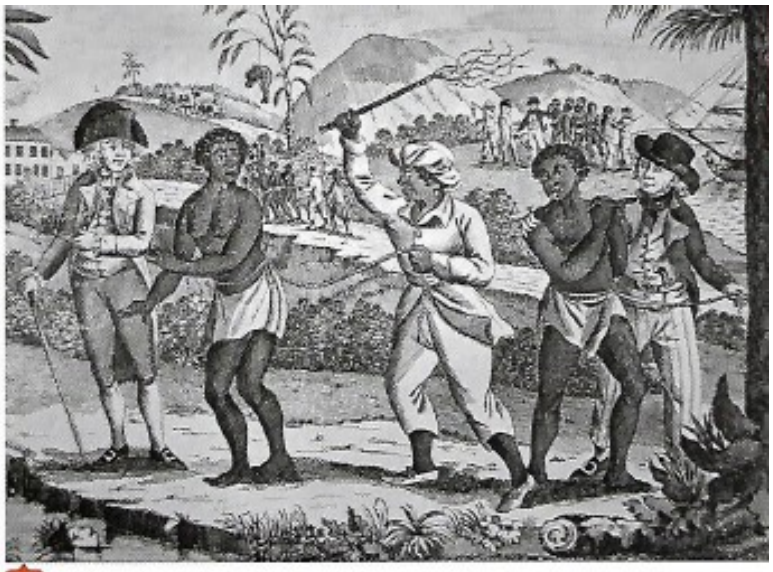

4 Les violences faites aux esclaves

Image publiée par un mouvement abolitionniste.

« Le cruel traitement des esclaves aux Antilles », 1773.

5 Le Code noir

Art. 38 – L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées, et sera marqué d'une fleur de lys[1] sur une épaule ; et s'il récidive[2] un autre mois à compter [...] du jour de la dénonciation, il aura le jarret[3] coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule, et la troisième fois, il sera puni de mort.

Code noir, 1685.

1. Symbole du pouvoir royal français. 2. Recommence. 3. Jambe.

3 L'organisation d'une plantation aux Antilles au XVIIIe siècle. Les esclaves venus d'Afrique constituent une main-d'œuvre bon marché.

Gravure extraite de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1751-1772.

Vivre dans une plantation

Documents

2 **Bracelet d'esclaves pour poignets.**
Sur les navires négriers, les esclaves sont enchaînés pendant la nuit.

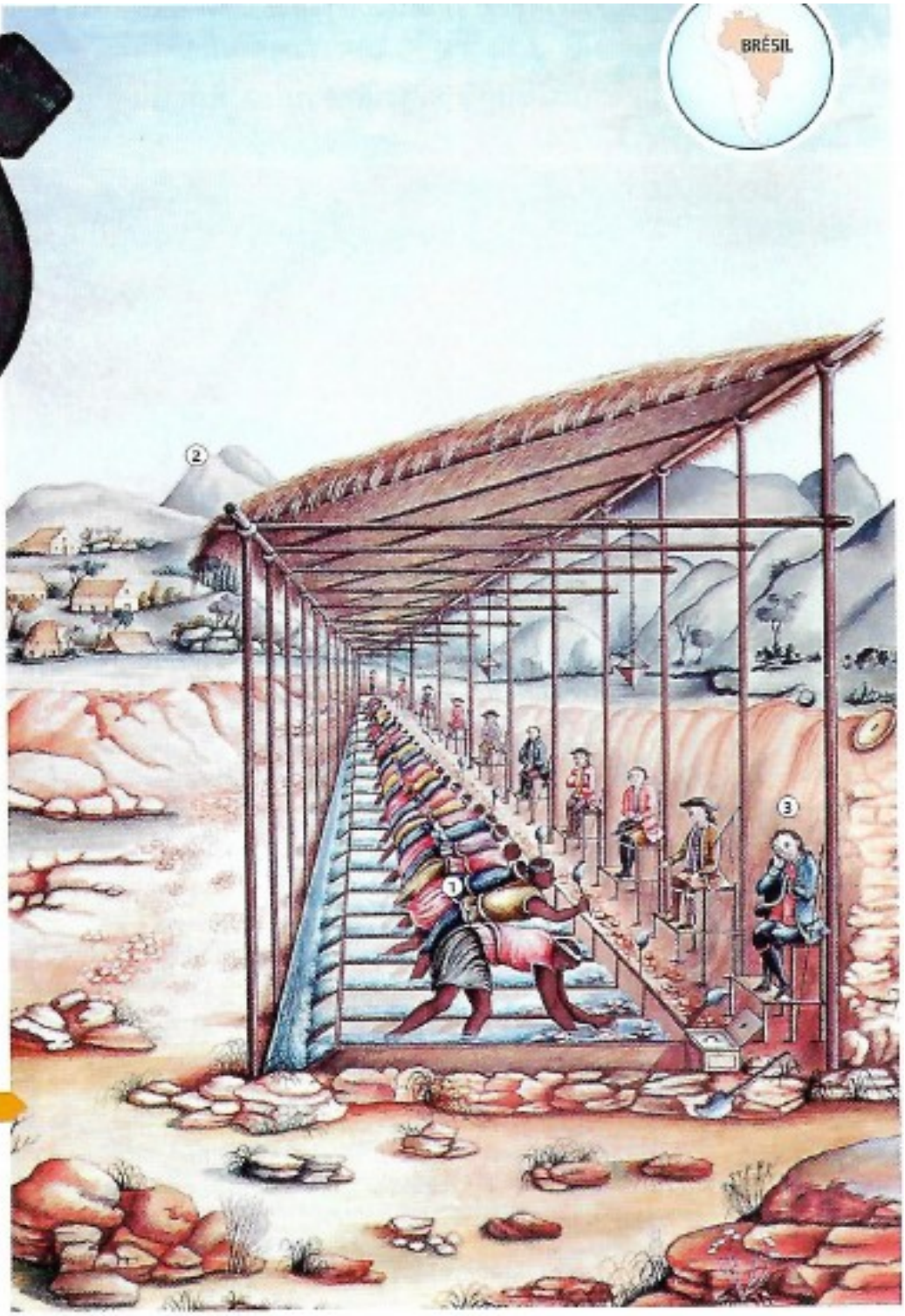

3 **Esclaves au travail, au Brésil.**
Gravure de Carlos Julia, vers 1775, Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro, Brésil.
① Esclaves noirs lavant les diamants.
② Région du Minas Gerais.
③ Le *feitor*, contremaître blanc surveillant les esclaves.

Vivre dans une plantation

Documents

4 Le sort des esclaves dans les plantations.

« Pendant quelques semaines, je fus employé à désherber et à désempierrer une plantation. Comme l'homme à qui appartenait ce domaine tomba malade, on m'envoya dans sa demeure pour l'éventer pendant son sommeil. En traversant la maison, je vis une esclave noire qui préparait le dîner : la pauvre était cruellement harnachée de divers instruments en fer, dont un qu'elle portait sur la tête et qui lui fermait si étroitement la bouche qu'elle pouvait à peine parler, manger et boire. Je fus choqué par ce dispositif dont j'appris plus tard qu'on l'appelait muselière de fer. »

La Véridique Histoire d'Olaudah Equiano, esclave originaire d'Afrique de l'Ouest, 1789.

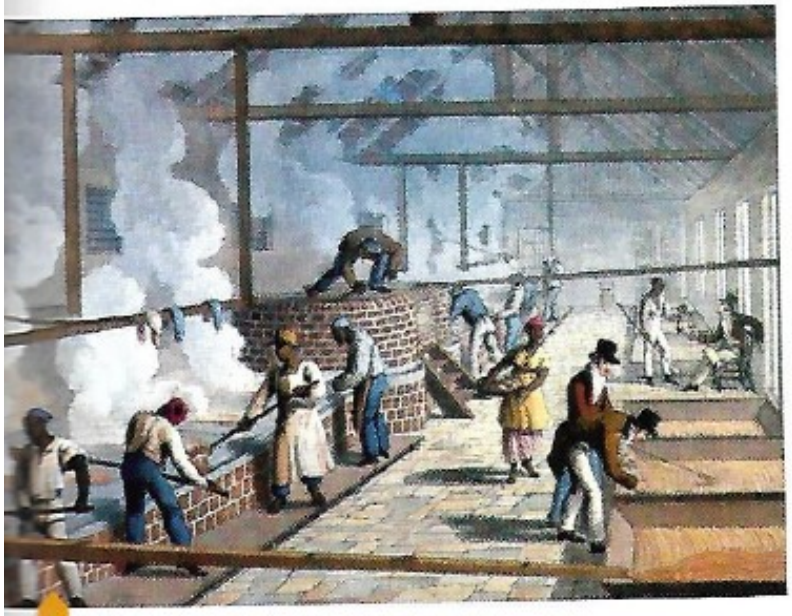

5 La transformation de la canne à sucre.
Lithographie de William Clarck, 1823, British Museum, Londres.

4 La révolte à Saint-Domingue
Gravure anonyme, vers 1797, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Vivre dans une plantation

Documents